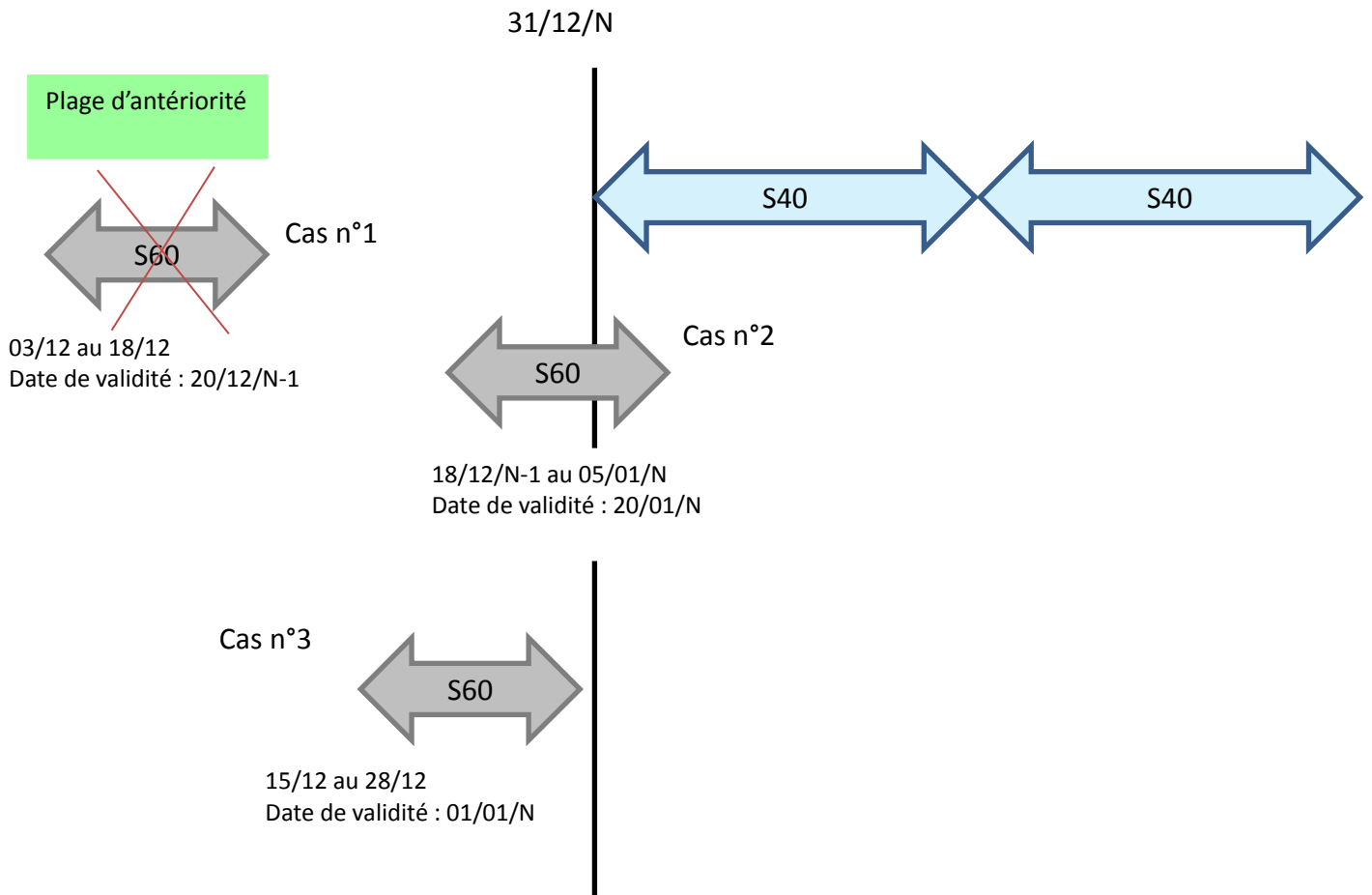


Génération des S60– Période d'inactivité :

1. Condition de génération d'une période S60 :

1.1 Absence exercice antérieur :

Sont générées toutes absences issues de l'exercice précédent dont la date de validité est supérieure ou égale à la 1^{ère} période d'activité (S40) de la période de déclaration de l'année N.



Cas N°1 : la date de validité est inférieure au 01/01/N alors la situation particulière (S60) n'est pas prise en compte dans la déclaration.

Cas N°2 : la date de validité est supérieure au 01/01/N alors la S60 est prise en compte dans la déclaration.

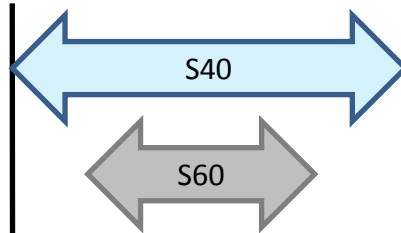
Cas N°3 : la date de validité est égale au 01/01/N alors la S60 est prise en compte dans la déclaration.

1-2 Absence de l'exercice en cours :

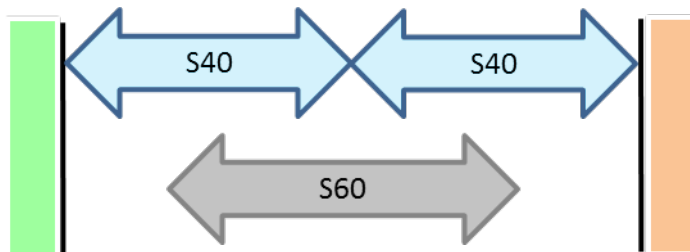
La date de début de l'absence doit être comprise entre la date de début de la 1^{ère} S40 et la date de fin de la dernière S40 :

1-2-1 : Couverture :

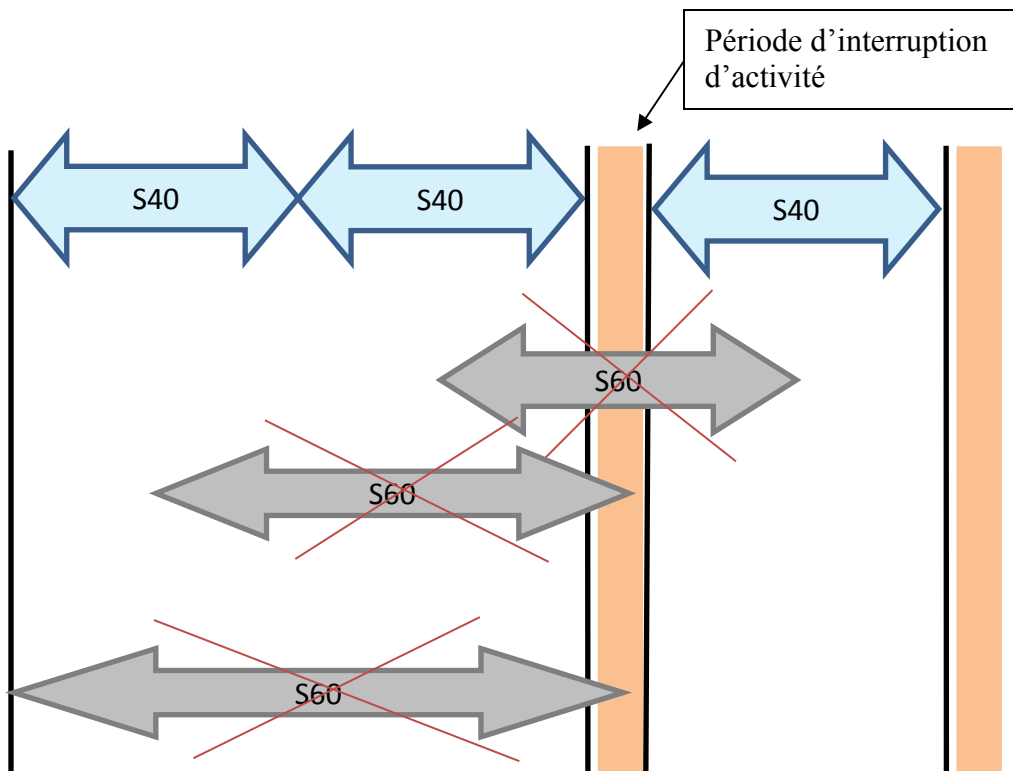
- La S60 est couverte sur toute sa période par une S40, alors génération de la S60.



- La S60 est couverte sur toute sa période par plusieurs S40, alors génération de la S60.



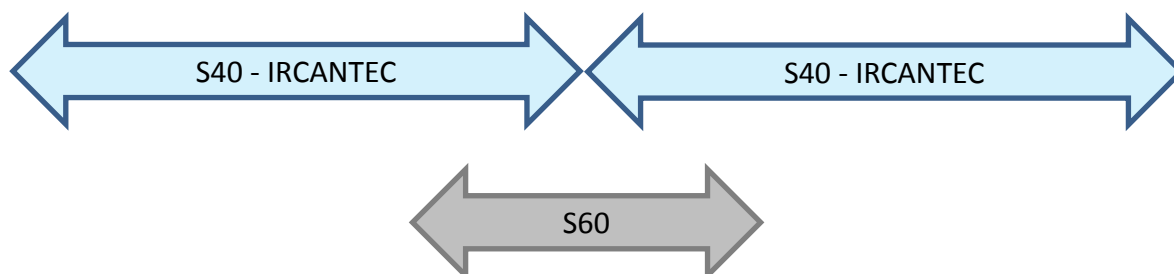
- La S60 n'est pas couverte sur toute la période par une ou plusieurs S40, alors pas de génération de la S60 (cas d'un changement de situation avec interruption d'activité à une date supérieure à la date de début de l'absence et/ou inférieure à la date de fin de l'absence).



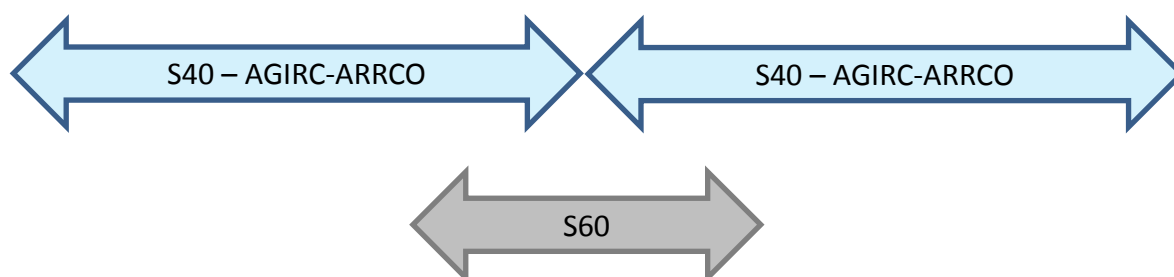
1-2-2 : Code organisme destinataire :

- si la S60 est couverte par plusieurs S40 alors toutes ou aucune de ces S40 doivent avoir un code organisme typé IRCANTEC (Voir schéma N°1 en dernière page) :

Toutes les S40 ont un code organisme IRCANTEC, alors la S60 est générée :

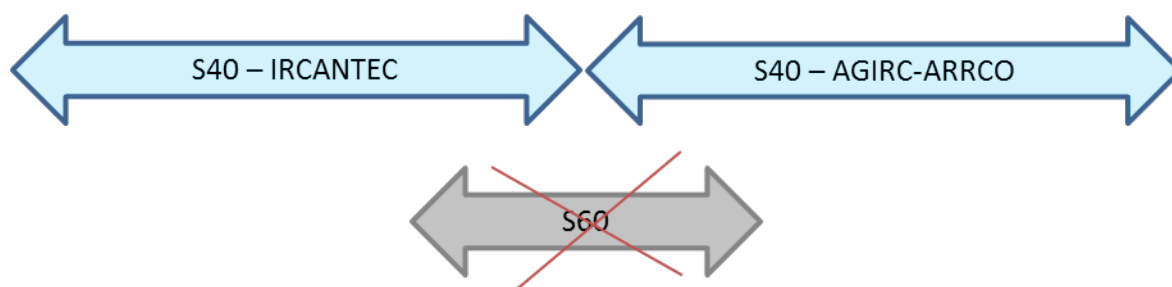


Aucune S40 n'a de code organisme IRCANTEC, alors la S60 est générée :



La S40 peut avoir pour code organisme soit « AGIRC-ARRCO » (caisse de type « Retraite ») ou « CNBF » (caisse de type « CNBF ») ou 90000 : (sans régime complémentaire (caisse de type « Non affilié »).

- Sur une même période de déclaration, il peut y avoir à la fois une S40 avec un code organisme typé IRCANTEC et une S40 avec un code organisme destinataire typé RETRAITE. Dans ce cas, la S60 n'est pas générée.



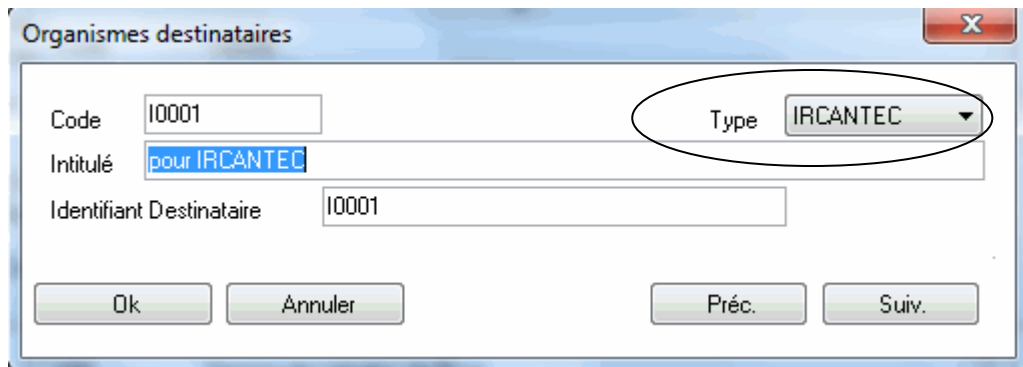
2. Génération des sous-groupes S60.G05 :

- Pour chaque S60, les sous-groupes S60.G05.001 et S60.G05.002 seront désormais générés systématiquement, c'est-à-dire, quelle que soit la nature de la déclaration.

Les règles de génération des rubriques du sous-groupe restent elles identiques.

- Pour chaque S60, le sous groupe S60.G05.42 est généré seulement si le code organisme destinataire est typé « IRCANTEC ».

Schéma N° 1 :



The image shows a software dialog box titled "Organismes destinataires". It contains the following fields and controls:

- Code:** A text input field containing "I0001".
- Type:** A dropdown menu currently showing "IRCANTEC". This field is circled in red in the original image.
- Intitulé:** A text input field containing "pour IRCANTEC".
- Identifiant Destinataire:** A text input field containing "I0001".
- Buttons:** Four buttons are located at the bottom: "Ok", "Annuler", "Préc.", and "Suiv."

NB : ce document ne mentionne pas la période de référence, ni un éventuel décalage de paie, car ces deux notions n'entrent plus en compte dans le contrôle des périodes S60.